

AVIS IMPORTANT : RESTRICTIONS D'ÂGE ET PRÉCAUTIONS DE SANTÉ

EXPOSITION *CADAVRE EXQUIS*

RESTRICTIONS D'ÂGE

L'exposition *Cadavre exquis* comporte une grande majorité d'œuvres utilisant de nouvelles formes de technologies, c'est pourquoi son accès est réservé aux personnes âgées de 13 ans et plus. Cette restriction est suggérée par les fabricants des technologies de réalité virtuelle Oculus, HTC et Samsung. Les œuvres ne pourront en aucun cas être visionnées par des personnes n'ayant pas atteint l'âge limite au jour de leur visite, et ce, même si elles sont accompagnées d'un adulte. Nous ne pourrions malheureusement pas faire d'exception. Prenez note qu'une des œuvres s'adresse aux personnes de 16 ans et plus.

Des restrictions s'appliquent également aux visiteurs avec des états de santé particuliers. Veuillez prendre quelques minutes pour lire l'avertissement de santé qui suit avec une attention toute particulière.

AVERTISSEMENT DE SANTÉ

Privilégiez le port de lentilles cornéennes aux lunettes lorsque vous utilisez un casque de réalité virtuelle.

Nous vous prions d'obtempérer à toutes les instructions émises par notre personnel quant au port adéquat du casque de réalité virtuelle. Nous vous prions de vider vos poches de tous objets tranchants, de nous avvertir immédiatement en cas de malaise.

Le port du casque de réalité virtuelle est déconseillé si vous souffrez d'une privation de sommeil, d'anxiété, êtes sous l'influence de la drogue ou de l'alcool, en cas de migraines, de maux d'oreilles et autres malaises. Ceux-ci peuvent augmenter votre sensibilité aux symptômes adverses.

Les personnes sujettes au mal des transports sont également plus à risque d'éprouver de l'inconfort lorsqu'elles utilisent un casque de réalité virtuelle.

Nous recommandons aux femmes enceintes, aux personnes âgées et aux personnes atteintes de troubles psychiatriques, d'anomalies de la vision binoculaire, de maladies cardiaques, de troubles épileptiques ou d'autres maladies graves ainsi qu'aux personnes portant un stimulateur cardiaque ou une prothèse auditive de consulter un médecin avant d'utiliser un casque de réalité virtuelle ou toute autre forme de technologie immersive.

À l'instar des symptômes parfois éprouvés au moment de débarquer d'un navire de croisière, les symptômes d'une exposition à la réalité virtuelle peuvent persister et s'amplifier quelques heures après l'utilisation. Les symptômes ultérieurs à l'utilisation peuvent inclure les symptômes décrits plus haut, une somnolence excessive et une réduction de la polyvalence. Ces symptômes peuvent accroître le risque de blessures au moment d'entreprendre des activités normales dans le monde réel.

En faisant l'expérience de toute œuvre faisant partie de notre exposition vous confirmez avoir pris connaissance du présent avis.